



Rencontres des Naturalistes et des Gestionnaires d'espaces naturels des Pays de la Loire

ATELIER B :
DES PARTENARIATS... INATTENDUS ?

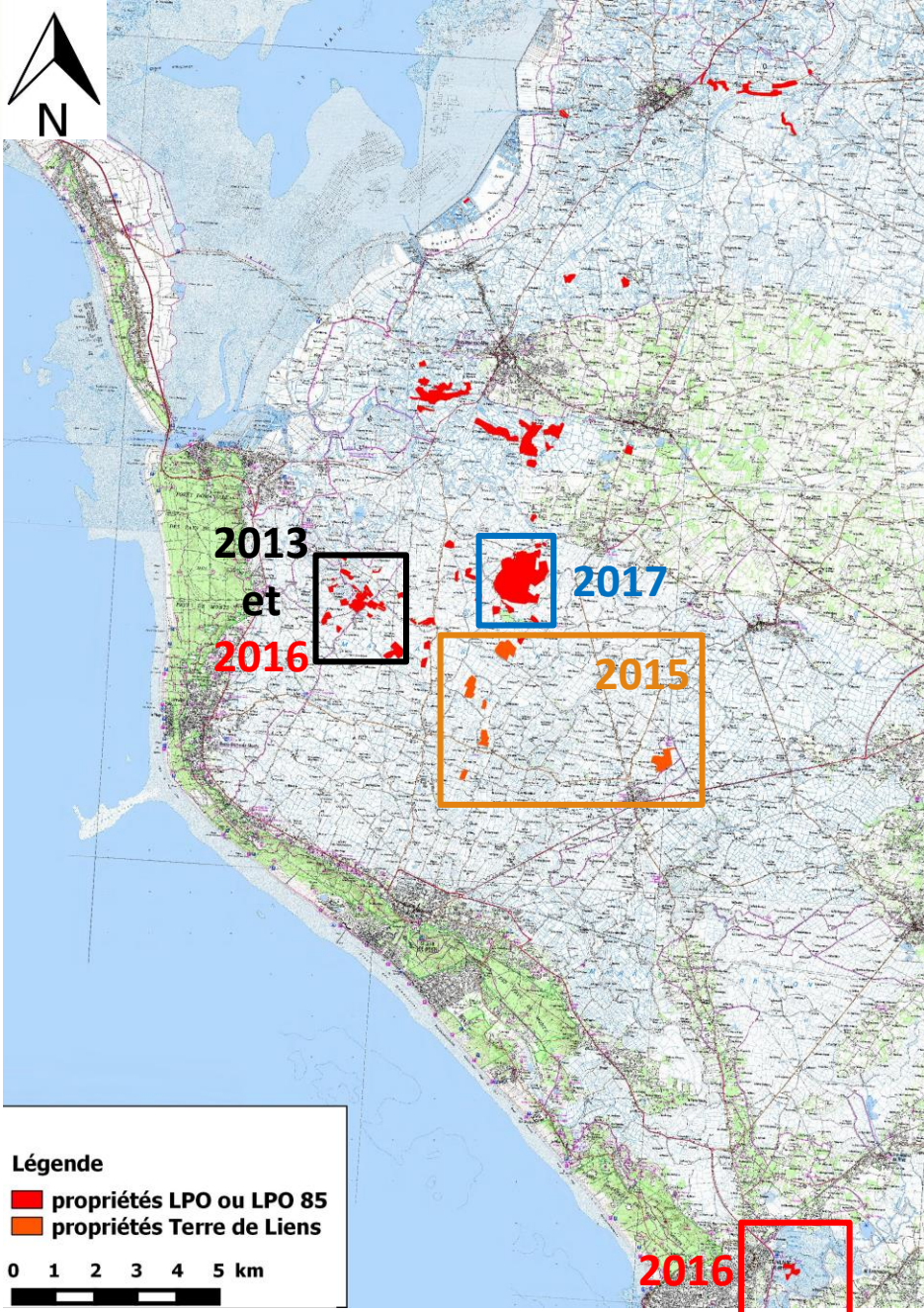


AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
PAYS DE LA LOIRE



PARTENARIAT ENTRE ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS : L'EXEMPLE DE L'INSTALLATION DE PAYSANS DE NATURE ®

Intervenants : Frédéric SIGNORET (Coordination régionale LPO Pays de la Loire)
Fonds de dotation ITANCIA



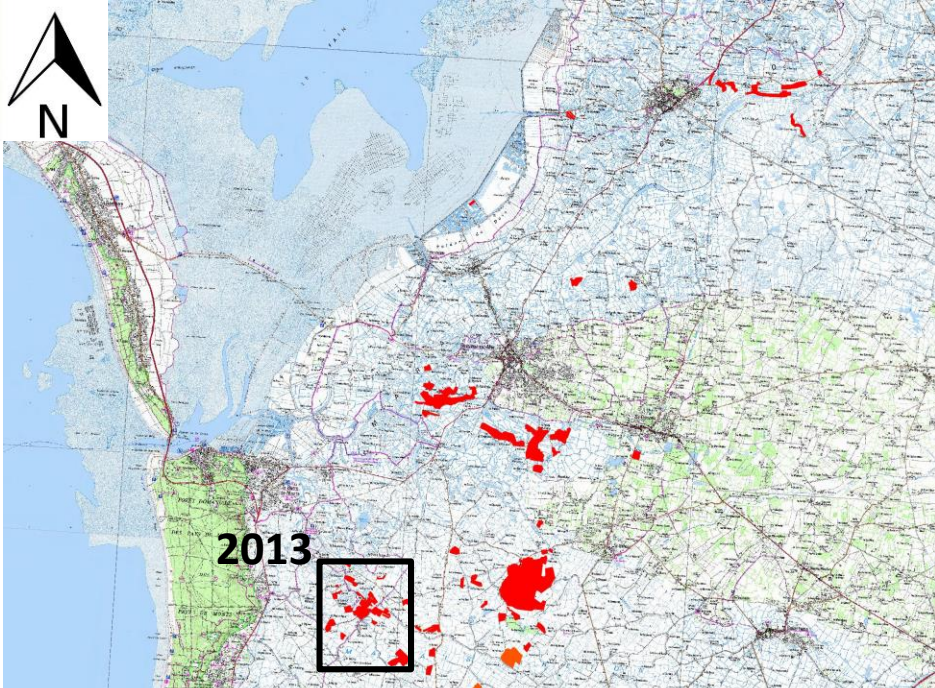
Fonds de dotation Itancia :



Soutient la LPO Vendée depuis 2013

Co-financements de 4 projets en Marais breton :

- achats de terrains
- restauration de marais salants



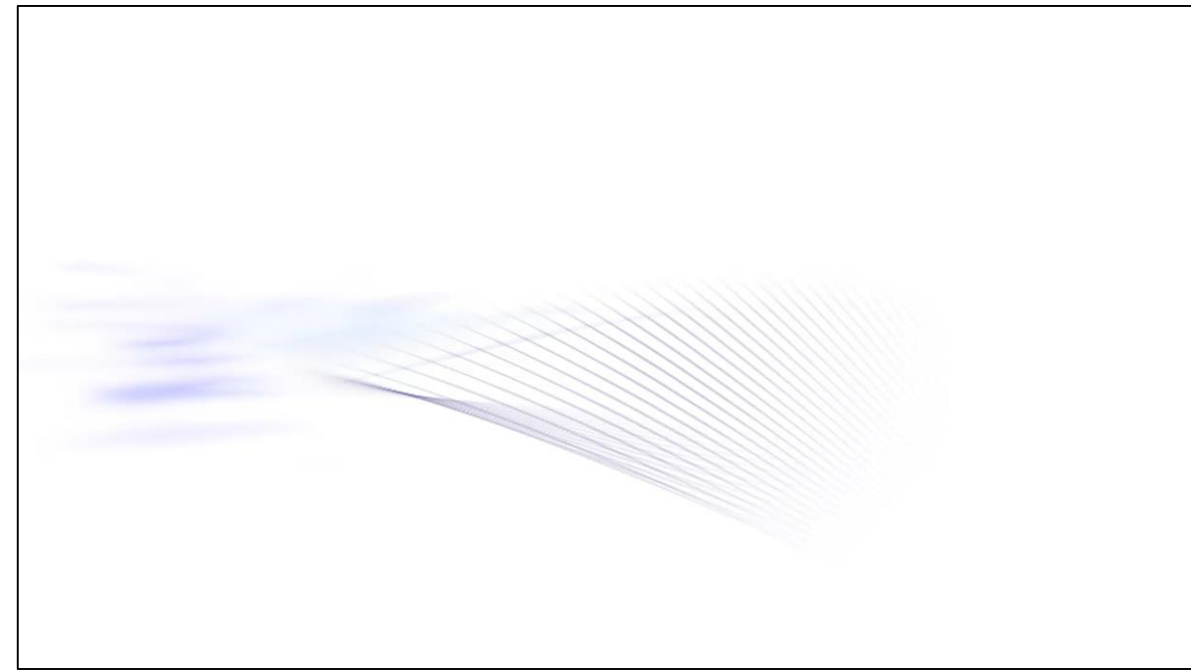
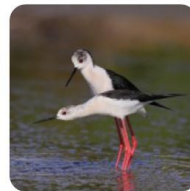
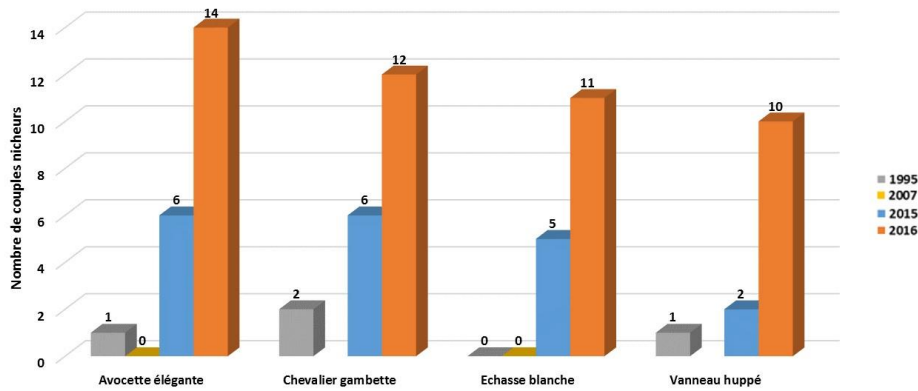
Fonds de dotation Itancia :



2013 : achat de la ferme de la Corbe (La Barre-de-Monts)

Installation d'un éleveur de brebis Belle-Ile sur 30 ha de prairies humides

2013

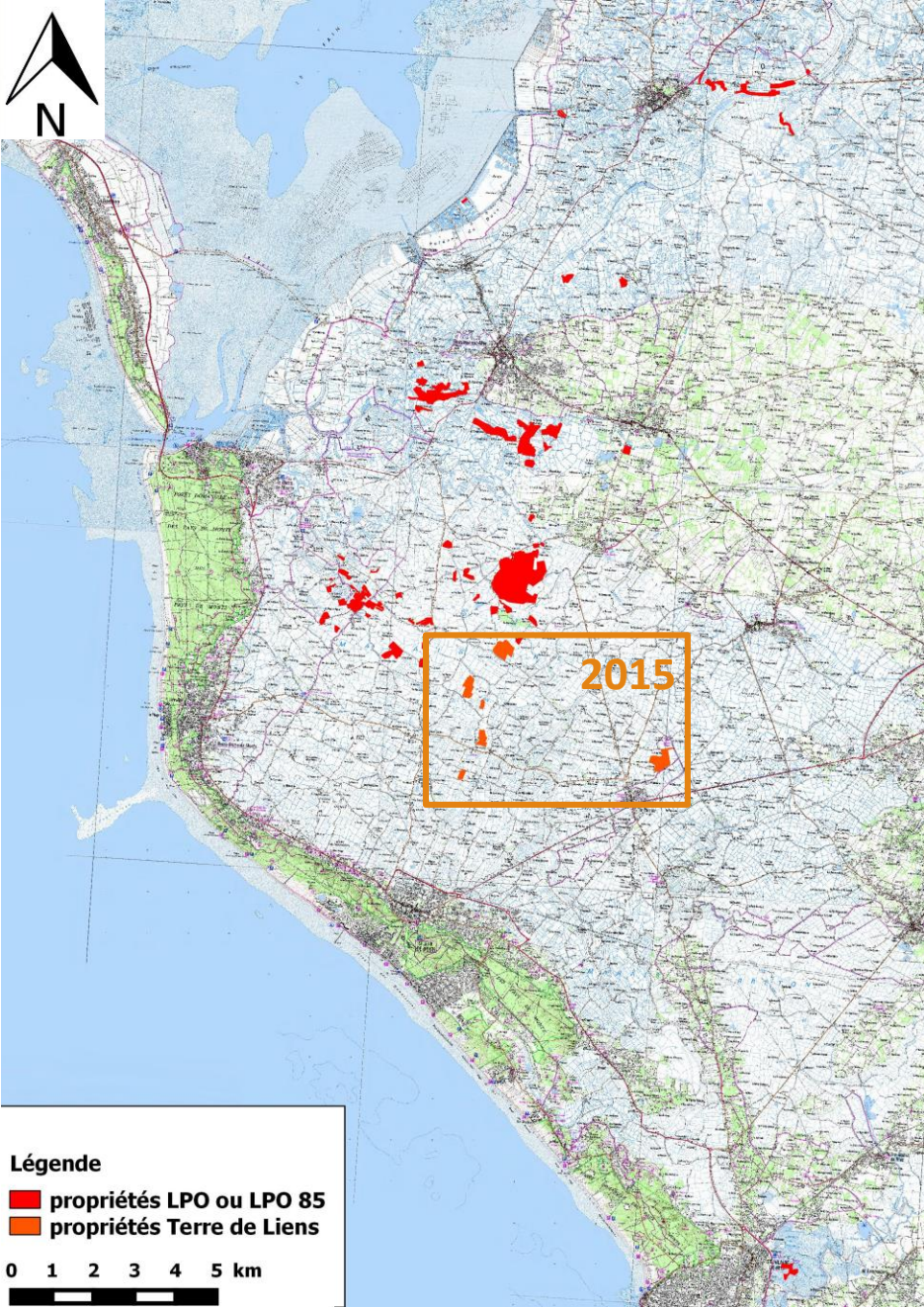


Légende

- propriétés LPO ou LPO 85
- propriétés Terre de Liens

0 1 2 3 4 5 km

Evolution du nombre de limicoles nicheurs



Fonds de dotation Itancia :



2015 : achat de la ferme du Pré Tord (Le Perrier) par Terre de Liens

Pays de la Loire

Installation d'un éleveur de chèvres poitevines laitières (+ qq vaches maraîchines) sur 50 ha de prairies humides

LPO 85 a acheté 123 parts à la foncière TDL grâce à Itancia

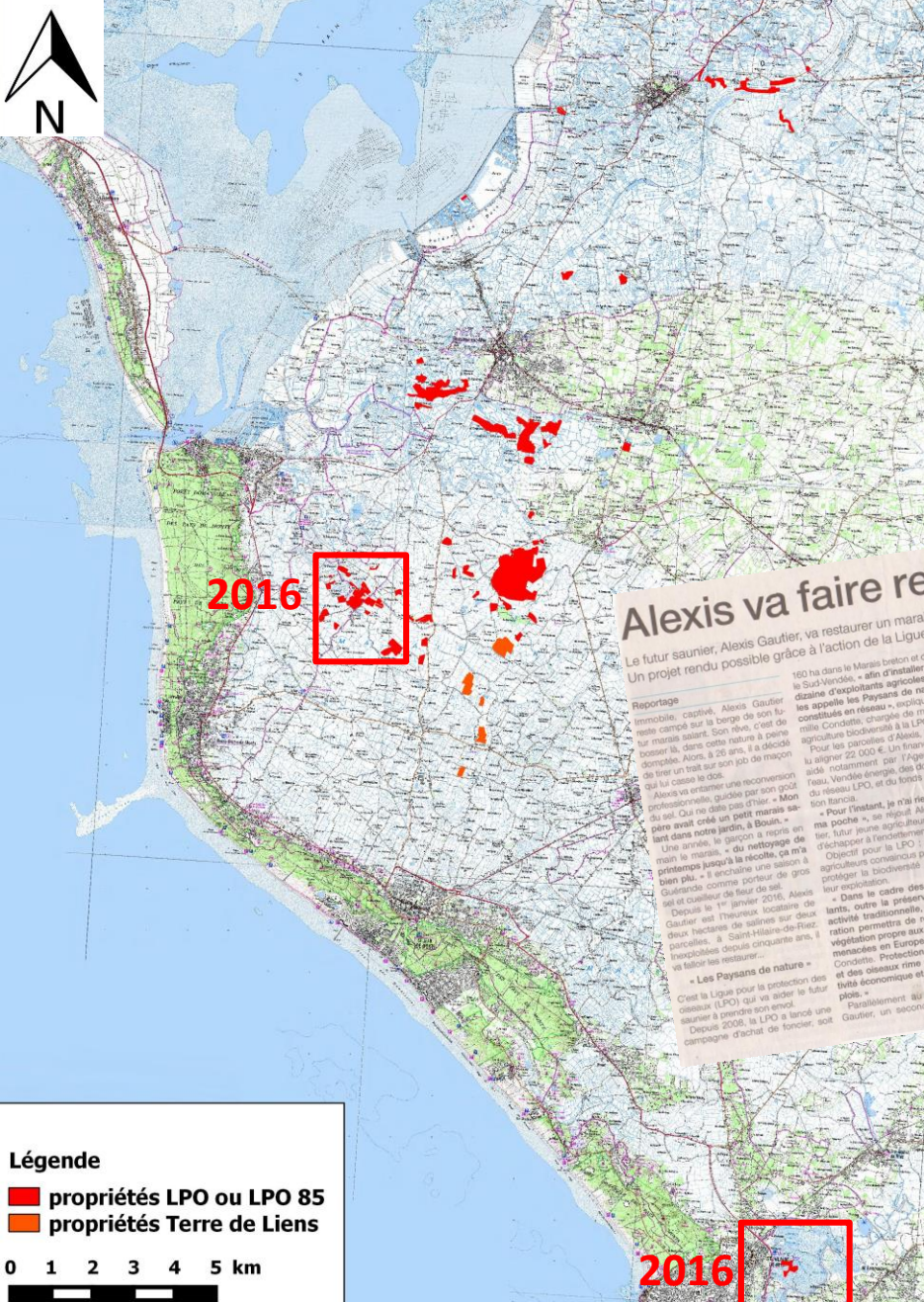
en mars



en juin



Maintien de l'eau tardivement au printemps



Légende

- propriétés LPO ou LPO 85
- propriétés Terre de Liens

0 1 2 3 4 5 km

Fonds de dotation Itancia :



2016 : travaux de restauration de 2 marais salants (La Barre-de-Monts et Saint-Hilaire-de-Riez)

Installation d'un saunier, confortation d'un 2^e

Alexis va faire revivre un marais salant ancestral

Le futur saunier, Alexis Gautier, va restaurer un marais salant inexploité depuis 50 ans, à Saint-Hilaire-de-Riez. Un projet rendu possible grâce à l'action de la Ligue pour la protection des oiseaux.

Reportage

Immobilisé, captivé, Alexis Gautier reste campé sur la berge de son futur marais salant. Son regard est fixé sur l'eau, dans cette nature à peine domptée. Alors, à 26 ans, il a décidé de tirer un trait sur son job de meçon qui lui casse le dos.

« Alexis va entreprendre une reconversion professionnelle, guidée par son spot de pêche. Qui ne date pas d'hier. » Mon père avait créé un petit marais salant dans notre jardin, à Bouais. »

Une année, le garçon a repris en prétenant jusqu'à la récolte, ce n'a rien plus. » Il enchaîne une saison à Guaranda comme porteur de gros sel et cueilleur de fleur de sel.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, Alexis Gautier est l'heureux locataire de deux hectares de sauniers sur deux parcelles, à Saint-Hilaire-de-Riez, inexploitées depuis cinquante ans, il va faire les restaurer...

« Les Paysans de nature »

Créer la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) qui va aider le futur saunier à prendre son envol.

Depuis 2006, la LPO a lancé une campagne d'achat de foncier, soit



Alexis Gautier envisage son avenir professionnel dans ses futures saunies, voisines immédiates du marais salant communal de la Vie.

MARAI BRETON. Deux sauniers s'installent grâce à la LPO

L'un à Saint-Hilaire de Riez, l'autre à Saint-Jean de Monts : deux sauniers vont remettre en état des marais salants inexploités depuis de nombreuses années. La LPO poursuit sa démarche visant à favoriser les activités respectueuses de la biodiversité.

Voilà plus de cinquante ans que ce marais salant n'avait plus été exploité, à la Corbe, sur la commune de La Barre de Monts.

La production du sel va pourtant redevenir une réalité. Corentin Barbier exploite déjà le jeune marais salant du Daviaud depuis 2011 et entend continuer, toujours sous convention avec la communauté de communes Océan Marais de Monts. Il exploite par ailleurs un élevage ovin depuis 2013.

L'envie d'accentuer son activité salicole peut désormais être satisfaite : la Ligue de protection des Oiseaux (LPO) a racheté une parcelle non loin de sa ferme. À charge pour Corentin de remettre en état cet ancien marais salant et de l'exploiter. « L'intérêt réside dans la proximité du marais », explique le jeune élu. « Mais il réside aussi dans son caractère patrimonial. »

Sans oublier l'incouachable aspect environnemental de l'opération : « Nous sommes ici dans un milieu salé. Ces eaux apportent des espèces d'oiseaux rares au niveau européen. »

Et c'est là tout l'intérêt pour la LPO : l'achat de terrains dans le Marais breton doit permettre d'y soutenir des activités humaines favorables à la biodiversité (lire par ailleurs). Et c'est l'un des caractères inhérents à la saliculture.

Resseucier des marais salants

Corentin Barbier entend donner son premier coup de pelle cette semaine : il sait que la restauration de son marais de 14 à 18 hectares, sera longue. Le plus difficile sera d'évacuer l'importance couche de vase qui s'est accumulée au fil du temps. Il espère pouvoir commencer la remise en eau l'été prochain. Mais il pense ne pouvoir exploiter pleinement ce marais qu'à l'automne.

« L'opération se déroule en concertation avec la municipalité », note Frédéric Signoret, président de la LPO Vendée. « Il y a un potentiel énorme. »

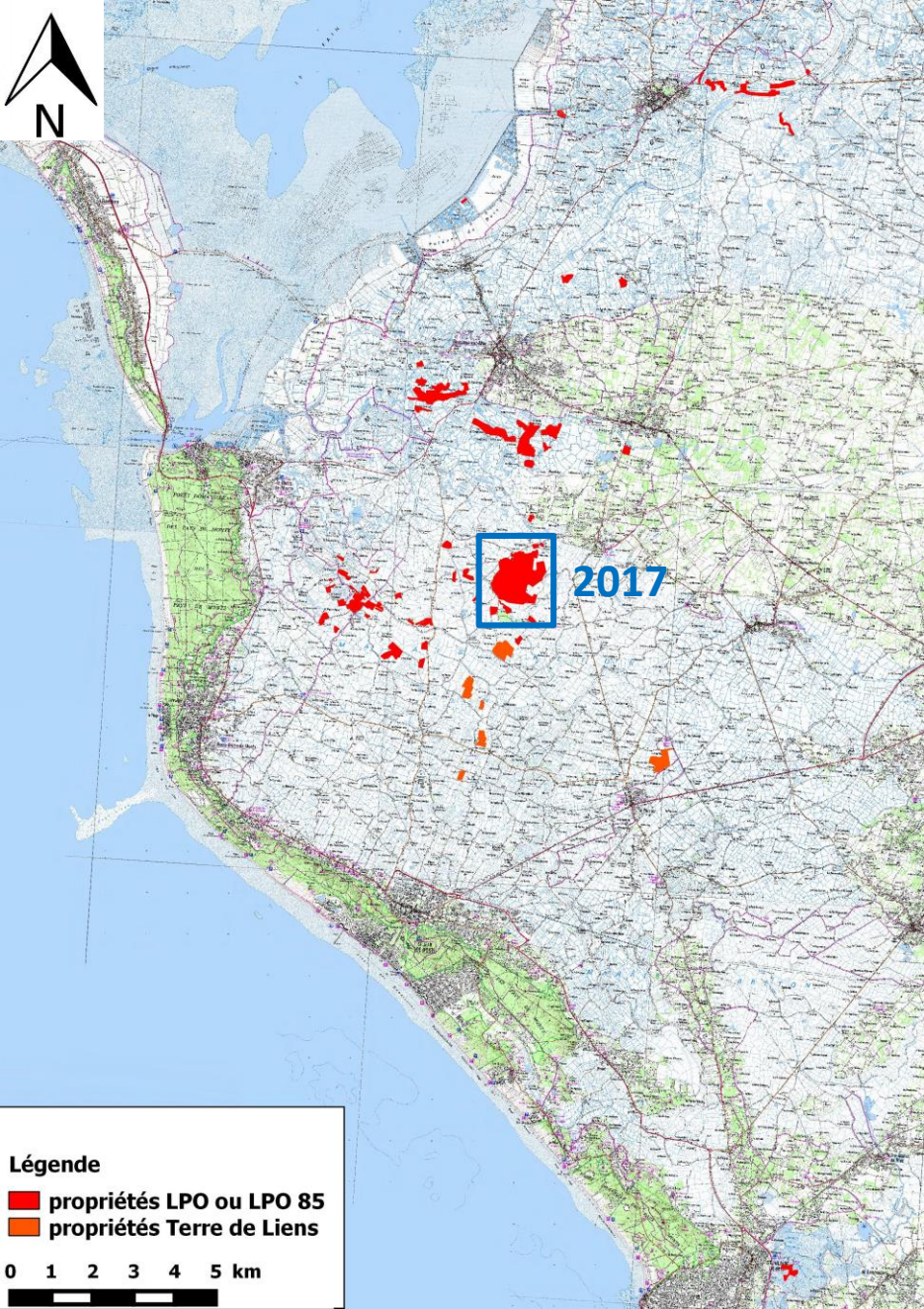
Pour le sel, mais aussi pour la biodiversité dans le Marais breton. Plus généralement, c'est une autre idée de l'agriculture qui entend que défend la LPO qui entend poursuivre sa politique d'acquisition foncière dans le Marais breton. Toujours pour favoriser des activités agricoles respectueuses de l'environnement.

Jusqu'alors, c'était principalement l'élevage qui se pratiquait sur les terrains acquis par la LPO. Le sel, autre activité historique dans le marais, vient donc s'y ajouter.

La LPO aimerait montrer que la production des fruits et des céréales sont également possibles dans cet esprit dans le Marais breton. « C'est une certaine idée de la politique alimentaire », défend Frédéric Signoret. « Nous souhaitons montrer qu'il est possible de mettre en place une variété alimentaire sur un territoire avec une nature préservée. Le territoire du Marais breton s'y prête. »

Frank Hermel





Fonds de dotation Itancia :



2017 : achat de la ferme des Cochets (Saint-Urbain)

Installation de 3 éleveurs (chèvres poitevines, vaches bretonnes pie-noir et vaches maraîchines) sur 80 ha de prairies humides

